

### La rhumatologie au cœur des préoccupations des centrales

**A L'invitation du SNMR (Syndicat National des Médecins Rhumatologues) les centrales poly-catégorielles (CSMF, FMF, SML) se rassemblent pour échanger autour du projet conventionnel proposé par les rhumatologues libéraux.**



*Photo (de gauche à droite) : Paul Hubert Benamou (SNMR); Jean-Paul Hamon (FMF); Jean-Paul Ortiz (CSMF); Patrick Gasser (UMESPE); Benoit Fegger (FMF); Eric Senbel (SNMR); Jacques-Henri Julié (SNMR); Eric Henry (SML); Etienne Fourquet (SML); Vincent Diebolt (SNMR); Bernard Morand (SNMR); Guy Baudens (SNMR).*

Vendredi 29 Janvier 2016 le SNMR a réuni les chefs de file des centrales qui débiteront prochainement les discussions conventionnelles qui devront aboutir à une signature en septembre 2016.

Cette séance exceptionnelle a été l'occasion pour le SNMR de développer ses propositions avec pour objectif majeur l'obtention de l'amélioration des moyens permettant une meilleure prise en charge des patients en terme de compétence de temps, et de justice sociale.

**Les représentants des centrales ont manifesté leur volonté commune de défendre dans l'unité l'expertise de la médecine libérale spécialisée dont la place doit être reconnue et valorisée dans le cadre du parcours de soin.**

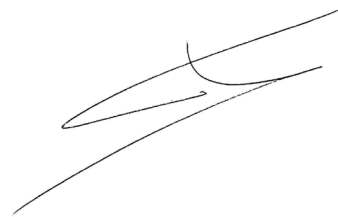
Le SNMR propose entre autre :

- ⇒ une ROSP (Rémunération sur Objectifs de Santé Publique) spécifique à la prise en charge des maladies rhumatologiques;
- ⇒ des honoraires réalistes pour :
  - \* les consultations longues et complexes,
  - \* Les consultations d'entrée et de sortie d'hospitalisation,
  - \* les actes d'échographie dans les rhumatismes inflammatoires,
- ⇒ la mise à disposition valorisée de créneaux pour les demandes urgentes des médecins correspondants;
- ⇒ un alignement du remboursement des médecins en secteur 2 sur les tarifs des secteurs 1;

- ⇒ un accès à un CAS simplifié (Contrat d'Accès au Soin) pour tous les secteurs 1;
- ⇒ un alignement du modificateur radiologique avec celui des radiologues;
- ⇒ une majoration des Dépassements Autorisés (DA) pour les patients hors parcours de soin;
- ⇒ un soutien à l'adaptation de la rhumatologie aux conditions de la médecine de demain avec la révolution numérique **et la modification de la démographie.**

Le SNMR se félicite que les solutions élaborées pour remédier aux difficultés croissantes que rencontrent les médecins rhumatologues puissent être portées dans l'unité par toutes les centrales, fortes de la confiance que l'immense majorité des Français accorde au quotidien à leur médecin spécialiste en collaboration étroite avec leur médecin traitant,

**Docteur Eric SENBEL**  
**Président du SNMR**



#### **A propos du SNMR :**

Le Syndicat National des Médecins Rhumatologues assure la défense des intérêts professionnels matériels et moraux de tous les rhumatologues. Il coordonne ses actions avec les autres instances de la spécialité au sein du Collège Français des Médecins Rhumatologues (CFMR). Le SNMR, syndicat vertical, est représenté dans toutes les centrales syndicales horizontales, qui signent et font vivre les conventions avec les organismes d'assurance maladie. Il est un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'exercice de la rhumatologie.

**Contacts :** Secrétariat : 10 route de Thionville - Zone Varimont • 57140 WOIPPY  
E-mail: [contact@snmr.org](mailto:contact@snmr.org) • Tel: 03 87 31 74 45 • Fax: 03 87 31 74 49  
Presse : Julia Sanchez • [julia.snmr@apirubi.com](mailto:julia.snmr@apirubi.com) • Tel: 01 71 24 38 69